

nom de lieu

## Cagnautoun

antériorité

date la plus ancienne attestée : 1771  
 source : Carte de Cassini N°139

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
Cagnautoun	maison	Hardy	BR	4841-633
fournière de Cagnautoun	fournière	Hardy	BR	4841-633
Petit Cagnautoun	maison	Hardy	BR	4841-633
pignadar Les Landes de Cagnautoun	pignadar	Hardy	BN	4841-634
secteur de Cagnautoun	secteur cadastral	Hardy	BR	4841-633
secteur Les Landes de Cagnautoun	secteur cadastral	Hardy	BN	4841-634



Cagnautoun

La composition du mot se fait au moyen d'une double suffixation : une diminution *-òt*, du latin *-ottum*, et un suffixe *-on* dont la signification est variée (diminutive, augmentative, locative, d'appartenance).

Le sens courant de *can* (du latin *canem*) est « chien ».

Trois explications peuvent être avancées :

1° '*cagnotoun*', avec la double suffixation diminutive, se dit affectueusement d'un petit chien et aussi pour s'adresser à un petit enfant. Transposé à un adulte, il pourrait s'agir d'un hypocoristique\*.

2°) À cette signification, Arnaudin et Foix ajoutent pour '*cagnot*' le sens de « vomissement d'un ivrogne ». Dans ce cas, la deuxième suffixation pourrait être un augmentatif et conviendrait à un *chafre* (sobriquet) pour désigner un pilier de cabaret ou le cabaret lui-même...

3°) Dans son explication du nom de la commune de Cagnote, B. Boyrie-Fénié n'exclut pas son rattachement non à *canem* mais à *cannam*, « tranchée, crevasse dans une élévation ». La topographie du lieu-dit soustonnais, une zone totalement plane où n'apparaît aujourd'hui aucune trace de tranchée, conduit à écarter pour celui-ci cette explication.

Conclusion : les deux premières hypothèses peuvent être retenues.

graphie occitane normalisée

**Canhòton**

notation phonétique API

[kɑ̃ɔ'tuŋ]